

ABONNEMENTS.

Un mois... 4 fr.
Trois mois... 11
Par la poste... 15
En N°... 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

On écrit de Francfort, le 21 août :

S. A. S. le duc régnant de Nassau est décédé aux bains de Kissingen. Ce prince était né le 14 juin 1792, et avait épousé en secondes noces S. A. la duchesse Pauline, fille de Paul de Wurtemberg. S. A. S. le duc Adolphe qui lui succède, est né le 24 juillet 1837.

On écrit de Vienne, le 18 août :

Le prince de Metternich, qui était indisposé depuis quelques jours d'une fièvre rhumatismale, et de qui l'état avait un peu empiré la veille, a goûté, dans la nuit du 16 au 17, quelques heures de sommeil paisible, à la suite desquelles la fièvre a disparu entièrement. Il y a donc lieu de croire que le prince se trouve déjà en pleine convalescence.

ANGLETERRE. — Londres, le 22 août.

On apprend que la prorogation du parlement aura lieu mardi au lieu de mercredi.

Hier, le chancelier de l'échiquier a fait la motion de renvoyer en comité de bill pour la création de billets de l'échiquier et a donné des détails sur les progrès de ce nouveau projet, le montant des billets à émettre était de quatre millions liv. st. La banque d'Angleterre en a pris pour un demi-million; hier soir, le montant des autres souscriptions s'élevait à 5,721,500 l. s.; il ne restait donc plus à placer que 279,000 liv. st., et il est très probable qu'au moment où nous écrivons cette souscription est totalement remplie. Ce résultat justifie pleinement la remarque faite par le chancelier de l'échiquier que le crédit public du pays a triomphé de l'épreuve la plus rude à laquelle il pouvait être exposé.

Nous savons que mardi des efforts ont été faits par quelques capitalistes torys de la cité pour empêcher les souscriptions, mais leurs efforts ont été sans succès.

Le bill a été renvoyé en comité. Les journaux publient une protestation du duc de Wellington contre le bill sur la visite des bâtiments portugais soupçonnés de faire la traite des nègres, que le noble lord considère comme attentatoire aux traités existants et au droit des gens en général.

M. F. T. Baring sera le nouveau chancelier de l'échiquier en remplacement de M. Spring-Rice, qui sera immédiatement élevé au rang de lord.

S. M., accompagnée du duc Ferdinand, du prince Auguste de Saxe-Cobourg et du comte Alexandre de Mensdorf a fait hier une promenade à cheval. Demain S. M. et la duchesse de Kent son auguste mère, quitteront le palais de Buckingham pour aller occuper celui de Windsor.

Dans la séance de la chambre des lords du 20, lord Brougham a demandé au vicomte Melbourne s'il était vrai que la flotte turque est passée à Méhémét-Ali et s'il y avait quelque fondement dans la nouvelle de la défaite totale de l'armée turque par les Egyptiens; ensuite si les rapports reçus avant que les hostilités n'éclatassent, montraient qu'il y avait eu un essai pour prévenir cet événement.

Le vicomte Melbourne a répondu qu'il ne voulait pas nier que le résultat n'avait pas répondu à son attente. Relativement aux questions du noble lord, il peut maintenant y répondre. Il est inutile qu'il dise qui a commencé les hostilités; suivant les rapports reçus par le gouvernement, il peut dire que la victoire en question n'a pas été aussi complète qu'on l'a rapporté. Il est vrai que la flotte turque a quitté Constantinople et s'est rendue vers le pacha d'Egypte. Le noble lord a demandé quelles espérances avait le gouvernement de maintenir la puissance du sultan; car il est en effet d'une grande importance que cette puissance continue à être respectable. (Ecoutez!) Voici quelles sont ses espérances; elles sont fondées sur la coopération des cinq grandes puissances de l'Europe et leur résolution de travailler toutes de commun accord dans ce sens. Il demande à son noble ami (lord Brougham) de n'ajouter aucune créance à ce qui pourrait venir

à son oreille relativement à la supposition que le représentant de l'Angleterre près de la Porte n'aurait rien fait pour prévenir les hostilités.

D'après le tableau du prix moyen des grains publié aujourd'hui, le droit sur le froment est descendu à 10 sh. 8 p. par quarter. Jeudi prochain il baissera sans aucun doute à 6 sh. 8 p. Si le prix actuel (72 sh. 5 p.) continuait pendant quinze jours ou trois semaines le droit baisserait à 2 sh. 8 p.; il ne faudrait en fin qu'une légère hausse pour le faire descendre à 1 sh. Il est vrai qu'alors, quand la baisse sur le prix des grains commencera, elle sera probablement rapide, parce qu'il y aura un fort approvisionnement sur les marchés et que de grandes quantités sont maintenant tenues en réserve dans l'espoir d'une hausse ultérieure. (Courrier).

On lit dans le Morning-Post :

Il est de notre devoir de faire part au peuple anglais d'un fait qu'il apprendra avec le plus grand intérêt, et, à ce que nous espérons, avec une satisfaction généralement partagée. Nous avons reçu d'un correspondant résidant à la cour de Bruxelles, et qui jouit de toute la confiance de cette cour, une communication qui nous met à même d'assurer dans les termes les plus précis et les plus positifs, qu'une alliance matrimoniale est à la veille d'avoir lieu, entre S. M. britannique et S. A. S. le prince Albert François, second fils d'Ernest, duc régnant de Saxe-Cobourg-Saalfeld.

L'auguste prince qu'attend une si haute et si heureuse destinée arrivera sous peu dans ce pays accompagné par LL. MM. le roi et la reine des Belges. Il arrivera, nous croyons pouvoir hasarder de le dire, pour ne plus repartir. Il arrivera, nous l'espérons ardemment, pour ajouter un nouveau lustre et une nouvelle stabilité à la couronne d'Angleterre, et pour consolider le bonheur domestique, et relever l'éclat des vertus sociales de la femme illustre à qui, nous en avons l'assurance, le ciel permettra dans sa grâce infinie de porter long-temps la couronne d'Angleterre.

Le prince Albert de Saxe-Cobourg est né le 26 août 1819, il est donc de trois mois et deux jours plus jeune que S. M. Il est neveu du roi des Belges.

Nous pensons que S. M. n'assistera pas à la prorogation du parlement d'où nous inférons que le discours royal pourrait bien contenir quelque allusion au contrat de mariage que nous nous trouvons autorisés à annoncer, et que le parlement pourrait bien ouvrir plus tôt qu'à l'ordinaire sa prochaine session pour s'occuper de cet objet.

Il nous est agréable de pouvoir dire que le jeune prince est considéré par tous ceux qui le connaissent personnellement comme possédant les agréments personnels et les manières ainsi que les qualités de l'esprit et du cœur propres à se concilier le respect et l'affection d'un peuple vertueux et intelligent.

On lit d'un autre côté, dans le Courrier anglais du 22 : « Nous croyons pouvoir annoncer que la reine en personne clôturera mercredi prochain, la session parlementaire, par conséquent nous ne croyons pas que le discours du trône contiendra une allusion quelconque au sujet du mariage de S. M., sur lequel le Morning-Post a publié les conjectures.

Le Globe du 23 déclare que la nouvelle du prochain mariage de la reine Victoria, donnée par le Morning-Post, est totalement dénuée de fondement.

FRANCE. — Paris, le 25 août.

Le roi est parti pour le château d'Eu, avec S. M. la reine, M<sup>me</sup> la princesse Adélaïde, M<sup>me</sup> la princesse Clémentine et M. le duc de Montpensier.

M. le commandant Thierry a été chargé par le roi de conduire, au château d'Eu, L. A. le comte de Paris et le duc Philippe de Wurtemberg, qui sont partis ce matin de St-Cloud à six heures.

M. le duc de Nemours est parti pour le camp de Fontainebleau.

Feuilleton.

THEATRE DE LA PORTE ST-MARTIN.

LES BÊTES DE VAN AMBURG.

Tout Paris avait dit de meilleure heure avant-hier de peur d'arriver trop tard à ce spectacle digne de la Rome des Césars. Les gardes municipaux faisaient manœuvrer les grandes croupes de leurs chevaux dans les flots compacts de la foule; les équipages, les cabriolets de régie, les fiacres, accouraient de tous les coins de la ville, pleins de femmes élégantes, de dandies, de journalistes et de comédiens. Le public ordinaire des représentations extraordinaires se rendait à son poste avec une exactitude admirable. Aucun homme du monde blasé, aucun journaliste excédé, aucune femme sensible, ne voudrait manquer une soirée où l'on a la chance de voir un lion manger un homme.

Hélas ! — Une petite bande blanche collée sur l'affiche annonçait que le spectacle n'aurait pas lieu ce soir-là, que l'autorité n'avait pas trouvé les précautions suffisantes, et que l'on allait aviser avec plus de soin encore à la sûreté du public. Il a donc fallu s'en retourner chez soi, le cœur enfiévré d'impatience et d'attente trompée; nous nous sommes consolés en allant à l'Opéra voir Mlle. Nathalie Fitzjames danser avec une légèreté, une grâce et une précision remarquables un très-joli pas dans le ballet de la Révolte au Sérail. Là, nous avons appris que Mlle. Maria partait en congé à Vienne pour trois mois, ce qui est fort dommage, et que Mlle. Elssler était revenue de Londres; ce qui est fort heureux : cachucha, cracovienne, tarantelle, castagnettes, talons d'acier, tambour de basque, œil plein de malice, sourire scintillant, petit pied d'oiseau, soyez les bien venus! Cette bonne nouvelle a complètement dissipé notre mauvaise humeur.

Ce retard d'un jour, cette foule renvoyée, n'ont fait qu'augmenter la foule du lendemain attirée encore par l'affiche gravée sur bois, comme celle du combat du taureau, où l'on voit le majestueux Van Amburg en empereur et de léopards.

Dès six heures la salle était comble; les spectateurs tassés et encaqués dans les loges frémissent d'impatience; on s'arrachait les stalles de couloir avec acharnement; des têtes pleines d'érudition imitaient le chant du coq, d'autres chantaient la Marseillaise. — La Marseillaise appelait les lions : c'était beau.

La pièce de Victorine ou la Nuit porte conseil, qui est pourtant une pièce amusante et spirituelle, n'a pu être achevée; les bêtes! les bêtes!

tel était le cri général; rien n'était en effet plus bizarre que d'entendre le rugissement sourd des lions et des tigres que le bruit inquiétait, apparemment servir de basse, au fausset éraillé et grêle du vaudeville; en effet, quel intérêt pouvait-on prendre à une intrigue quelconque, en songeant aux terribles acteurs qui aiguisaient leurs ongles derrière la toile.

Qu'importe que M. Edouard épouse Mlle. Rose, que Victorine se retrouve ou se perde, que le mauvais sujet devienne marguillier ou galérien, il s'agit bien de tout cela : — le lion mangera-t-il l'homme, ou ne le mangera-t-il pas? voilà ce qu'il importe de savoir. — Jusqu'à ce que cette question soit résolue, nous n'écouterons rien. Au lieu d'un vaudeville, vous nous joueriez un drame de Victor Hugo, un opéra de Rossini, une comédie inédite de Molière, Duprez chanterait un second Asile héréditaire. Mlle. Fanny Elssler que nous n'avons pas vue cependant depuis un mois, danserait une nouvelle cachucha, que nous crierions assez! assez! à bas Duprez! à bas Elssler! à bas Rossini! à bas Hugo! place à Van Amburg! place à la ménagerie!

Cette attente furieuse avait exaspéré tout le monde; les gens les plus impassibles et les plus convenables trépignaient, vociféraient, martelaient le plancher avec leur canne; les fronts étaient moites de sueur, les yeux étincelaient févreusement; quand la toile se leva et que les acteurs commencèrent la Fille de l'Emir, un immense soupir de satisfaction sortit de trois mille poitrines haletantes; un enfilé modulé sur tous les tons, descendit des frises du théâtre, fit le tour des galeries, voligea de loge en loge, circula de rang en rang, de banquet en banquet et s'enroula jusqu'aux sous les noirs profonds des baignoires.

Mon Dieu, mon Dieu, pas encore de lion! Il n'y a qu'une très-jolie petite fille habillée de blanc à qui la nourrice met une ceinture rose.

Voilà qu'il est bientôt neuf heures et demi, allez coucher ce cher petit ange dont les beaux yeux bleus sont gros de sommeil; une autre fois nous le trouverions gentille, mais aujourd'hui elle nous est insupportable. D'ailleurs, ménagerie à part, nous sommes de ceux qui trouvent charmants les enfants qu'on emporte. A la petite fille succéda un Arabe à la mine sinistre, entouré d'une infinité de bournois plus ou moins en poil de chameau. Ahmed-Bermud (c'est son nom) ouvre avec beaucoup de précaution une cachette pratiquée derrière les carreaux de faïence bleue et blanche qui revêtent le mur, et dépose dans cette espèce d'armoire un coffret plein de pierres précieuses. Ces pierres précieuses ont été enlevées par lui au courrier du sultan Abdel-Salem, dont il a forcé la main mourante, à écrire sur le sable : « Mon assassin est le Saïd-el-Maidir. » Ahmed-Bermud abhorre Saïd-el-Maidir; il espère aussi le perdre et pouvoir rentrer en grâce auprès du sultan. Les diamans voient relever sa fortune, on va lui rendre ses honneurs; il est au comble de la joie. Mais la petite Aïdie, tapie derrière le sofa par folâterie enfantine, a vu son père cacher les pierres; elle trouve

— On écrit de la ville d'Eu : Ce matin, à 10 heures un quart, le roi est entré dans nos murs où S. M. a été saluée par les plus vives acclamations.

A midi, le roi a reçu les autorités et les députations de la ville de Dieppe.

M. le maire, parlant au nom du conseil municipal, n'a pas dissimulé le regret profond que ressent la ville dont il est le premier magistrat, de l'ajournement du chemin de fer de Paris au Havre, avec embranchement sur Dieppe. De son côté, M. le président de la chambre de commerce a paru aussi s'effrayer du vide qu'allait laisser sur les bâtiments de commerce l'armement des vaisseaux destinés à augmenter les forces navales de la France dans le Levant.

Le roi, dans ses réponses, témoignant d'une égale sollicitude pour les intérêts matériels et pour la dignité du pays, aurait fait, nous assure-t-on, aux sentiments patriotiques de la commune de Dieppe un appel digne d'être entendu de toute la France. Quant au chemin de fer, nous le répétons, il ne peut être question de l'ajournement.

A trois heures, le roi s'est rendu à Tréport, où cette excellente population de pêcheurs lui a prouvé, par un accueil plein d'enthousiasme, qu'elle sait bien à qui elle doit en grande partie les travaux importants qui s'exécutent sur cette côte. Le roi s'est avancé jusqu'au bout de la jetée et a pu juger par lui-même de l'ensemble de ces travaux, de leur incontestable utilité, et du zèle intelligent qui préside à leur exécution. M. Dufaure accompagnait S. M.

Ce soir, un grand nombre de personnes ont été admises à l'honneur de dîner avec le roi et la famille royale.

Les jeunes princes, M. le comte de Paris et M. le duc Philippe de Wurtemberg, sont arrivés dans la soirée. Sur toute la route, la population s'empressait autour de L. A. R. avec un aspect véritablement touchant. (J. des Débats.)

Le Capitole dit que le prince Lucien Murat se trouve depuis quelques jours à Paris pour des affaires personnelles. Le conseil s'est assemblé pour décider si sa présence à Paris est dangereuse et s'il faut le renvoyer; deux ministres seulement se seraient prononcés contre cette mesure. Le Capitole, ajoute que le prince Lucien Murat a déclaré que la force seule des gardes pourrait l'arracher de Paris.

Parmi les faillites déclarées depuis le 1er janvier, l'on compte, dit un journal, 401 gérans de sociétés en commandite par actions.

On signe à Nantes une pétition pour demander la diminution des ports de lettres et leur taxe à un taux uniforme pour toute la France.

La nouvelle du dégrèvement n'arrivera à Bordeaux et dans les ports que par le Moniteur, du moins nous croyons savoir que le télégraphe n'a transmis l'ordonnance ni hier ni aujourd'hui. Le duc d'Orléans ne sera instruit de la résolution du conseil qu'après avoir quitté Bordeaux. Il paraît qu'il a réellement quitté Paris dans l'ignorance la plus complète de la résolution qui serait adoptée par le gouvernement. (Temps.)

Tous les journaux, sans exception, s'occupent de discuter l'ordonnance de dégrèvement. Les uns l'approuvent, d'autres la blâment. Ceux qui sont partisans de la mesure sont le Journal des Débats, le Commerce, le Temps, la Presse, la Gazette de France, la Quotidienne, et les adversaires, le Courrier, le Constitutionnel, le Messenger, le Nouvelliste, le National, le Siècle.

On lit dans le Journal du Havre :

« L'annonce du dégrèvement a répandu la joie dans notre port. Dès que cette nouvelle a été connue, la ville s'est pavoisée comme en un jour de fête; tous les navires, d'un commun accord, ont arboré leurs pavillons; le drapeau aux trois couleurs flotte sur nos édifices publics et sur les maisons particulières. Ces manifestations spontanées, qu'aucun programme n'a provoquées, prouvent assez quelle était l'impatience de l'opinion publique.

» Nul doute que la soirée ne nous offre de brillantes illuminations. »

par terre une bague de rubis dont l'éclat l'émerveille et qu'elle emporte pour jouer; elle essaie même d'arriver jusqu'au trésor en entassant des carreaux l'un sur l'autre; mais elle ne peut trouver le secret qui fait tourner la plaque et elle renonce à ses recherches.

Voilà qu'une musique enragée se fait entendre; boum! boum! lurlurlutu, la grosse caisse et la trompette; c'est le sultan Abdul-Raman qui vient chez Ahmed-Bermud pour lui rendre son estime et le réintégrer dans ses places (ô sultan plein de familiarité!) Il prend effectivement le Saïd-el-Maidir pour l'assassin de son coureur Abdel-Salem, et charge Ahmed-Bermud de choisir la peine; vous pensez bien qu'Ahmed profite de l'occasion, il condamne le Saïd-el-Maidir à être livré aux bêtes.

Cette condamnation, quoiqu'injuste, a fait le plus grand plaisir; un tonnerre d'applaudissement a marqué la satisfaction générale. Les griffes de la ménagerie commençant à se faire jour à travers le drame. On aurait embrassé ce brave coquin d'Arabe qui, ayant à sa disposition le pal, les crochets, le cordon, l'yalaghan, avait eu la complaisance de condamner son ennemi aux bêtes de Van-Amburg.

Pendant qu'Ahmed est sorti pour ordonner le supplice, le sultan joue avec la petite Aïdie qu'il prend sur ses genoux et qu'il questionne. O surprise! il aperçoit dans ses mains la bague du coureur Abdel-Salem si lâchement assassiné; comment cette bague se trouve-t-elle dans la maison d'Ahmed? un affreux soupçon traverse son esprit. Il presse la petite, qui lui découvre la cachette avec la perfide naïveté de l'enfance; le sultan Abdul-Raman fait empôigner et ficeler soigneusement le scélérat Ahmed-Bermud et le condamne à remplacer dans le cirque l'innocent Saïd el Maidir; — second tonnerre d'applaudissement. — Ce qui semble dur à l'assassin d'Adel-Salem, ce n'est pas tant d'être mangé par les tigres, que d'être livré par sa propre fille. — La nourrice l'élè le rassure de ce côté; Aïdie n'est point sa fille; sa vraie fille est morte de la peste, et, n'osant lui avouer cette perte, elle a volé un enfant pour le remplacer. Aïdie est fille de Saïd el Maidir, comme le prouve ce collier couvert de signes talismaniques; car le Saïd el Maidir est un peu magicien. Ahmed serre la petite fille sous son manteau et marche d'un pas ferme au supplice; car il tient sa vengeance en main!

La toile tombe là-dessus. — Des garçons machinistes marchent devant le rideau avec des broches de quinquets qu'ils appendent de chaque côté de l'avant-scène; cette opération excite vivement la curiosité; la rampe effarouche probablement les bêtes féroces, c'est pour cela qu'on les éclaira de côté; les critiques se livrent à mille suppositions plus mystérieuses les unes que les autres; il est cependant peu probable qu'une rangée de quinquets fumées fasse vaillier l'œil jaune du lion et l'iris verdoyant de la prunelle du tigre accoutumés à l'éclat du soleil africain; en effet voici la rampe que l'on relève.

On lit dans l'Echo de la Frontière, journal de Valenciennes :

La ruine de notre industrie sucrière est consommée!!! Le ministère vient de lui donner le coup de mort!!! L'ordonnance de dégrèvement qu'il n'avait pas osé rendre jusqu'ici, il la publie aujourd'hui alors que tout le monde était convaincu que la question serait déferée aux chambres.

Pourquoi ce brusque changement de front? Sont-ce les lamentations adressées au duc d'Orléans par le commerce de Bordeaux, ou bien est-ce un moyen pour exciter le zèle et l'empressement des populations bordelaises à courir au-devant du prince royal, qui l'ont motivé?

Nous ne voulons pas y croire, car dans le premier cas le ministère serait bien léger, dans le second bien coupable; bien coupable envers nous, qu'il sacrifierait ainsi; envers le prince royal, envers le roi lui-même, auxquels ce serait faire injure que de laisser par là croire au pays qu'ils ont besoin de semblables moyens pour exciter notre sympathie et notre attachement, comme s'ils n'y avaient pas droit par tout ce qu'ils ont fait pour la France.

Le ministère n'a pas reculé devant les conséquences de la lutte qui va s'engager nécessairement sur la légalité de son ordonnance. C'est être bien hardi! Fasse le ciel qu'il ne s'en repente pas bientôt, et que cette lutte se vide sur le terrain de cette légalité. Nous l'espérons parce que nous avons foi dans le bon esprit et les idées d'ordre de nos industriels, et de nos sages et laborieuses populations. Dieu veuille que nous ne nous trompions pas.

La révolte des ultra-carlistes de Navarre contre le général en chef Maroto est réprimée, ou plutôt elle a cessé d'elle-même, au grand dépit du prétendant, instigateur secret de ce mouvement. Trois bataillons, formant le noyau de l'insurrection, s'étaient cantonnés depuis plusieurs jours à Vera, sur la frontière de France, aux cris de vive le roi apostolique et absolu, et meure Maroto! Les officiers n'avaient pas suivi leurs soldats; ces hommes ignorants étaient entraînés par des agents de don Carlos venus de France, ou Maroto les a forcés de se sauver, il y a quelques mois, quand il se saisit du pouvoir.

D'après les nouvelles reçues de Bayonne, Elio, chargé par Maroto du soin de réprimer ou de pacifier le mouvement, a d'abord manœuvré de manière à envelopper les révoltés, puis il s'est approché seul de leur ligne et leur a adressé une allocution qui paraît les avoir complètement détrompés. Deux de leurs parlementaires ont été autorisés à se rendre au quartier-général pour obtenir la promesse que nul d'entre eux ne sera recherché ni puni. C'est donc une affaire terminée. Le reste de l'armée carliste a manifesté des sentiments contraires à cette sédition apostolique.

Maroto a obligé Don Carlos à marcher avec Elio contre les dissidents, et à prononcer contre eux des paroles publiques de réprobation. Cet infortuné prétendant, si avili déjà, est tombé à un degré encore plus bas d'adjecion politique, par son incapacité, ses intrigues, et par une cruauté fanatique mêlée à la plus déplorable faiblesse de caractère. Dans son triste essai de règne en Navarre, il a suffisamment fait voir comment il règnerait à Madrid. Sa cause est décidément perdue sans retour.

Maroto jouit d'une popularité réelle dans l'armée. Le dernier événement n'a fait que consolider son pouvoir, en prouvant qu'il est à l'épreuve des réactions apostoliques du prétendant. Ce prince avait voulu employer le sang, l'argent et toutes les ressources des provinces basques à conquérir l'Espagne entière. Il avait introduit dans le pays une foule de Castillans et d'étrangers qu'il payait et faisait vivre aux dépens de la population.

Au moyen de ces étrangers, il régnait en roi absolu, malgré les furores, et sa tyrannie était devenue insupportable à des montagnards passionnés pour leur indépendance. C'est ce qui explique comment Maroto a pu faire fusiller et faire exiler sans opposition les principaux personnages de la cour carliste, et comment son ascendant n'avait fait que s'accroître, malgré les trames continuelles de don Carlos contre ce général en chef. Chacun sent en Espagne que l'on marche à une transaction entre le parti carliste et le parti constitutionnel. Chez les carlistes le peuple veut conserver ses franchises, et les officiers leurs grades. Mais le moment de la pacification n'est pas encore venu. Il faut souvent que les choses humaines aient développé toutes leurs phases, épuisé toutes les chances, avant d'arriver à une conclusion, lors même que cette conclusion est invinciblement prévue.

— On prétend que le ministère se détermine enfin à prendre une attitude plus décidée dans les affaires d'Espagne. Depuis dix mois, le commissaire français avait quitté le quartier-général d'Espartero. Mais le gouvernement envoie en la même qua-

Encore une ouverture : que le diable emporte la musique et les musiciens! Les dieux de l'Olympe à quatre sous rient de leur voix enrouée : « Entrez le torchon! » Plus d'un jeune homme ganté de beurre frais, malgré le décorum, joint sa voix aux hurlements des titis et des lolos.

Cette fois voici les bêtes. — Deux cages juxta posées occupent toute la largeur du théâtre qui représente une façon de cirque; derrière les barreaux assez fièles à l'exil s'agit et se démeine la sauvage famille; ici, un lion, le menton enfoncé dans sa grande crinière in-folio qui a de vagues ressemblances avec une crinière à la Louis XIV, les pattes croisées sur le poitrail, dans une attitude fière et nonchalante comme un de ces lions privés qui servaient d'accouder au pacha de Janina, regarde le public d'un air bienveillant en clignant à demi ses larges prunelles d'or; un autre lion, dont la crinière est noire et qui porte sous le ventre et aux jarrets des bouquets de poil de la même couleur se promène avec cette allure de manège particulière aux bêtes fauves enragées. Deux magnifiques tigres rubanés de velours noir sur fond orange comme le pantalon de Saltabaldi dans le Roi s'amuse, se livrent au même divertissement; une lionne passe le bout de son muffle et une de ses pattes entre les barreaux, trois ou quatre panthères et léopards dorment dans un coin aplatis, allongés et levant le nez de temps à autre pour subordonner la chair fraîche.

Jusqu'à présent, l'on en voit autant au Jardin-des-Plantes, ou du moins à peu près, car c'est déjà un fort beau triomphe que d'avoir fait vivre ensemble tant d'espèces rivales qui dans l'état de nature ne feraient que s'entre-déchirer.

On en est donc notre analyse? que sont devenus Ahmech-Bermud, le sultan Abdul-Raman et le brave Said-el-Maidir, dont nous avons eu tant de peine à nous forrer les noms dans la tête? Les voici. — L'on amène Ahmed-Bermud sur la plate-forme des cages, on va lever la trappe et le jeter aux vingt gueules béantes qui l'attendent. Pour suprême faveur, au moment d'être précipité il demande à embrasser sa fille; la nourrice l'apporte. Ahmed soulève l'enfant dans les bras, et dit d'une voix tonnante : « Said-el-Maidir, cet enfant est le tien comme te le prouve ce collier talismanique, va chercher ta fille dans la gueule des lions et dans les entrailles des tigres, toi que l'on dit si habile magicien; voilà ma vengeance, sa tirade achevée, il lance l'enfant, c'est-à-dire un mannequin habillé de même dans la rugissante caverne.

Le Said-el-Maidir, qui n'est autre que Van Amburg en personne, ne fait ni une ni deux, il jette à son bourgeois et par un anachronisme assez bizarre, parait en costume d'empereur comme le commandeur du festin de Pierre, juste au corps en forme de cuirasse, tonnelet et coturnes. Il saute à bas de la plate-forme, et une espèce de gardien habillé au naturel lui en-troouvre la redoutable porte.

lité auprès du duc de la Victoire M. Zaragoza, officier supérieur d'état-major, accompagné des capitaines Guillon et Jardot.

On lit aussi dans la Gazette d'Augsbourg au sujet des conférences :

« Vienne, 14 août. « Les relations diplomatiques sont très-animées. Chaque jour il y a des conférences entre la chancellerie d'état et les ambassadeurs d'Angleterre, de France, de Russie et de Prusse. L'échange des courriers entre notre capitale, Constantinople, St-Petersbourg, Londres et Paris ne discontinu pas. Bien qu'on n'ait pu s'entendre sur la proposition de faire de Vienne le centre des délibérations sur l'Orient, elles n'en ont pas moins lieu depuis longtemps, dans le véritable sens du mot; et comme les puissances sont parfaitement d'accord sur le principe fondamental d'une transaction entre la Porte-Ottomane et Méhémé-Ali, et que celle-ci a accepté leur intervention, il est permis d'espérer que la pacification de l'Orient ne se fera pas longtemps attendre. »

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Il résulte d'une dépêche télégraphique de Bayonne que l'entrevue de don Carlos avec Maroto avait dû avoir lieu le 20, à Ormaitegui. Les deux officiers qui ont été envoyés près d'eux n'étaient pas encore de retour à Vera, on ne connaissait pas les résultats de l'entrevue. Une espèce de trêve existait toujours entre Eliot et les révoltés.

— On écrit de Bayonne, le 20 août : Le quartier-général de don Carlos est maintenant établi à Tolosa. Le prétendant a dû passer en revue toutes les troupes qui font partie de l'armée sous les ordres immédiats de Maroto.

Elio est entré le 16 à Urdax avec le 11<sup>e</sup> bataillon, six compagnies du 7<sup>e</sup> et quatre de Guispuscoa. Le 17, Elio, à la tête de cette division, renforcée par les 12<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> bataillons de Navarre et l'artillerie venue d'Arizcon, s'est avancé contre Vera. Dans sa marche, le général a atteint les compagnies du 5<sup>e</sup> et du 12<sup>e</sup> qui venaient d'évacuer Urdax et il les habilement enveloppés dans les palonniers d'Echaloir. Il a alors ordonné à ses troupes de faire halte, et sortant des rangs avec ses aides-de-camp, il s'est approché des révoltés auxquels il a adressé une allocution remplie à la fois de douceur et de fermeté.

Les paroles du général et son assurance ont déterminé les insurgés à crier : *Vive Elio*. Ils ont promis de rentrer dans le devoir, aussitôt après le retour de deux parlementaires envoyés auprès de don Carlos, Elio consentit à les laisser passer sur cette assurance. Ils se rendirent, de son agrément, à Vera, pendant que les troupes d'Elio se partageaient entre Echalar et San-Esteban. Le 18, vers 5 heures du soir, Elio avec le 7<sup>e</sup> bataillon et les compagnies de Guispuscoa, s'est rendu d'Echalar à San-Esteban, où le bruit courait que le 5<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> de Navarre devaient le rejoindre, sans attendre même le retour des deux parlementaires. On espère donc que tout pourra s'arranger sans effusion de sang. Le général Elio en apaisant cette insurrection aura rendu un service à la cause de don Carlos.

— Une correspondance particulière de Paris, en date d'hier, porte :

« Le gouvernement a reçu aujourd'hui d'importantes nouvelles des frontières d'Espagne.

« Le général Castaneda qui commande l'une des divisions d'Espartero, a battu les forces carlistes laissées par Maroto entre Bilbao et Orduna. Ensuite il a occupé Lodosa et s'est mis en communication avec Bilbao et Vittoria.

« Don Carlos, qui était arrivé le 17 à Tolosa, en est reparti le 18 pour se rendre près de Maroto avec lequel il devait avoir une entrevue à Aspetia.

« Elio avait reçu des renforts considérables pour soumettre les 5<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> bataillons de Navarre, mais avant d'en faire usage, il a promis d'attendre le retour de deux officiers insurgés envoyés près de Maroto; les insurgés attendaient à Vera le général Bal-mazeda pour les commander, le baron de Los Valés ex-aide-de-camp de don Carlos venait d'y arriver.

« Sur la ligne de Saint-Sébastien tout était tranquille à la date du 20. »

HOLLANDE.

On écrit de La Haye, le 21 août :

Le prince Alexandre des Pays-Bas, fils du prince d'Orange, est arrivé à Péterhoff. Il assistera à la grande revue de Borodino, après quoi il se rendra à Tiflis, et on présume qu'il prendra du service dans l'armée du Caucase, en qualité de général de brigade. Tandis que le fils aîné acquerra l'expérience à la guerre, le troisième fils du prince d'Orange, le prince Henri, se rend dans la Méditerranée comme capitaine de la frégate la

Reine, pour assister aux opérations maritimes des parages d'Orient.

— On écrit d'Amsterdam : « Plusieurs banquiers et capitalistes vont établir sur nos canaux, un service de bateaux à vapeur d'un nouveau système. Les roues sont remplacées par deux espèces de pattes qui agissent sous la coque du bateau, et qui ne peuvent agiter la surface de l'eau. Les bateaux de la compagnie feront en moins de quatre heures le trajet entre Amsterdam et Rotterdam, les diligences mettent aujourd'hui sept heures à parcourir la même distance. » Le roi porte, dit-on, un vif intérêt à l'association qui complète au premier rang de ses actionnaires notre grande société de commerce, et plusieurs de nos notabilités financières et industrielles. Les journaux de Saint-Petersbourg annonçaient, il y a quelques jours, que l'empereur venait d'accorder un privilège de dix ans pour l'application de ce système en Russie.

— On lit dans l'Avondbode que, hier, on a été témoin d'un singulier spectacle sur une partie de la grande route entre Harlem et Amsterdam, où l'on a vu une seconde édition, corrigée et augmentée quant à la vitesse, du fameux chariot à voiles de Stevin; voici de quoi il s'agit! Un des employés du chemin de fer, voulant aller de Harlem à Amsterdam, a imaginé de faire rouler une locomotive à voiles sur le chemin de fer, et, comme le vent était favorable, il est arrivé dans cet équipage, sur lequel il avait encore embarqué plusieurs personnes à mi-chemin, en fort peu de temps à Amsterdam. Ce fait, en laissant à part son étrangeté, dit l'Avondbode, prouve que le chemin de fer peut actuellement être parcouru et est par conséquent achevé.

— Nous recevons de La Haye la confirmation de la nouvelle publiée avant-hier, dans notre correspondance de Bruxelles, que des empêchements imprévus qui n'ont rien de commun avec la politique, ont fait nommer à la place de M. le vicomte Dubus de Ghisignies, comme ministre de Belgique à La Haye, le prince Joseph de Chimay, dont le frère cadet, le prince Alphonse de Chimay, précédemment lieutenant de lanciers, a été nommé chambellan il y a peu de mois.

Le prince Joseph de Chimay était attaché près de la légation néerlandaise à Londres, au tems où le roi y était représenté par M. Falck, Son père se trouve en ce moment à La Haye. (Handelsblad)

BELGIQUE. — Bruxelles, le 25 août.

— Une commission d'ingénieurs hollandais est arrivée ces jours derniers à Bruxelles, pour étudier les diverses branches de construction et d'exploitation de nos rails-way. L'établissement des stations est partout l'objet de leurs investigations.

— On remarque avec plaisir que plusieurs sociétés ont visité hier le palais de Laeken, qui est visible sans aucune formalité pendant l'absence de LL. MM.

Bruxelles, le 25 août. — Société des Fonds Publics. (2 heures). — Ici comme à la bourse les affaires sont si complètement nulles, qu'il serait impossible d'indiquer un seul cours.

Amsterdam, 24 août. (5 heures.) Les journaux ne contiennent aucune nouvelle importante. Voici les cours de 5 heures : 2 1/2 p. c. 54 5/8, 5 p. c. 102, Société de commerce 173 5/8, Ardoin 18 9/16.

LIÈGE, LE 26 AOUT.

Il y a trois semaines, nous avons signalé au gouvernement, un fait qui était de nature à exiger, de sa part, quelques explications. Il était relatif à un droit de 5 shillings, perçu par le consul belge à Londres, pour le visa des passeports délivrés à des Belges. Jusqu'à présent, le Moniteur, que nous avions directement interpellé à ce sujet, a gardé le silence. Il nous semble cependant que le gouvernement a eu le temps de demander à ses agents à Londres quelques explications sur la perception de ce droit que beaucoup de personnes s'accrochent à regarder comme arbitraire et illégal. Nous renouvelons donc aujourd'hui notre demande, et nous espérons que l'organe du gouvernement vous dira bien nous répondra.

Quelques administrations communales du royaume viennent d'émettre le vœu que le gouvernement présente aux chambres un projet de loi sur la police de la grande et de la petite voirie considérée sous le rapport des constructions qui s'y exécutent.

Il est à désirer que le législateur fasse une obligation aux tribunaux d'ordonner toujours la démolition des ouvrages exécutés illégalement sur les seules conclusions du ministère public, sans que la commune soit forcée de se faire représenter.

Il faut en outre des dispositions précises sur la démolition des bâtiments et autres constructions qui menacent ruine; jusqu'aujourd'hui cette matière a été l'objet de beaucoup d'embarras.

d'aspect que son frère avait le caractère aussi bien fait, les léopards dépaissant en servilité les animaux domestiques les plus souples, il rampaient en dévorant des cercles autour du fascinateur, comme le barbet magique autour de Faust et Wagner, frétilant de la queue, piaillant sur leurs jarrets, balayant la terre du ventre, faisant onduler leur déhinc avec des mouvements serpentineux, abdoquant tout souvenir de griffes et de dents, aussi dociles que s'ils eussent été empaillés.

Non content de cela, pour montrer jusqu'où va la puissance de la volonté humaine, Van Amburg jeta au milieu de tous ces ongles et de toutes ces griffes, un charmant petit agneau tout effaré fort tendre et fort appétissant; le tigre poussa un reniflement rauque et profond en fixant sur Van Amburg son œil verdâtre et phosphorique; il allongea sa tête plate de couleur, mais ne bougea pas; l'agneau effrayé, se réfugia dans le sein du lion qui l'accueillit très paternellement; toute la ménagerie se montra d'une sobriété et d'une douceur parfaite, et le pauvre agneau resta dans la coulisse miraculeusement intact. Cet agneau remplace la petite Aïdie, car la scène de l'enfant au milieu des bêtes, qui s'exécute en Angleterre, n'a pas été permise en France, où d'ailleurs aucune mère n'edt voulu prêter son enfant pour un si terrible jeu. Il faut pour cela le pléme de la maternité anglaise. Van Amburg repartit de l'autre côté de la cage tenant par la main la petite fille qu'il est censé avoir sauvée.

Daniel et Androclos étaient fort peu de chose à côté de Van Amburg. Par la poignante émotion que donne ce spectacle, nous pouvons comprendre la passion furiuse des Romains pour les jeux du cirque. Qu'étaient-ils, si ce n'étaient ces tigres bondissant en pleine liberté, s'ils voyaient la lumière de la rampe pour la première fois, si la houssine de Van Amburg était remplacée par la courle épée du gladiateur? La sensiblerie à part, ce devait être une belle chose que ces luttes acharnées où les monstres de l'Inde et de l'Afrique se collectaient corps à corps, où les griffes de la panthère rayaient les flancs lustrés d'un bœuf de bestiaire Gète ou Samarte dont les mains nerveuses lui déchiraient la gorge, où la corne du rhinocéros, imbriqué et cuirassé, ouvrait le ventre bouffi du monstrueux hippopotame, où l'épave, fou de douleur, avoit desang, flagellait de sa trompe le tigre cramponné à la peau de sa tête, avec ses ongles et ses quatre formidables crocs, où quarante mille spectateurs, haléants, enragés, l'eût sorti de l'orbite, le col tendu, les mains crispées, attendaient l'issue de cette terrible tragédie, bien autrement intéressante que les déclamations iambiques de Sèneque.

Ceci paraîtra cruel à bien des gens, mais au moins ces spectacle inspireraient un noble mépris de la vie, et ne manquaient pas d'une sorte de grand dévouement. Selon nous, les vaudevilles qui tournent tout en dérision et qui ressortent du côté ignoble des choses, sont beaucoup plus barbares, plus malsains et plus immoraux que les combats du Cirque. Le sang est moins immonde que la boue, et la férocité vaut mieux que la corruption. (Press.)

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, la publication d'une lettre chirurgicale adressée par M. Phillips à M. Dieffenbach, professeur à l'université de Berlin, sur l'autoplastie après l'amputation des cancrs. Nous avons fait connaître également, en rendant compte de cet opuscule, les résultats éminemment satisfaisants obtenus par ce mode de guérison, qui, jusqu'à présent, n'avait pas encore été employé en Belgique, et nous avons vivement engagé notre jeune compatriote à poursuivre activement ses travaux dans une carrière où il a débuté avec tant de succès. D'autres encouragements, plus efficaces que les nôtres, n'ont pas manqué à M. Phillips. Les hommes les plus distingués dans la pratique de l'art dont il a fait l'objet spécial de ses études, lui ont adressé leurs félicitations les plus sincères sur les efforts qu'il ne cesse de tenter pour arriver facilement au but commun, qui est de guérir aussi vite et aussi bien que possible. Fort de l'appui qu'il a trouvé auprès d'eux, et jaloux de réaliser les espérances qu'ils fondent sur son zèle et son talent, M. Phillips vient de faire un nouveau pas, et de publier une lettre adressée à M. Baudens, chirurgien en chef du service de santé de l'armée d'Afrique, sur le traitement des plaies après les opérations chirurgicales.

Le but de cet opuscule, que nous avons lu avec le plus vif intérêt et qui sera dignement accueilli par le monde savant, peut se résumer par les propositions suivantes :

1. La réunion immédiate des plaies doit être faite après toutes les amputations, soit dans la continuité, soit dans la continuité des membres, soit après leur résection.
  2. La réunion immédiate est sous la dépendance du procédé opératoire.
  3. Elle est impossible, si l'on ne forme un moignon-cœur par la seconde division des muscles qui enveloppent l'os.
  4. La dissection de la peau, relevée en forme de manchette, est un obstacle à l'adhésion primitive.
  5. La torsion des artères est une condition principale de la réunion immédiate.
  6. Les parties molles doivent être en contact sans avoir été soumises à des tractions : pour qu'elles puissent recouvrir le moignon, elles doivent être maintenues dans cette position par des points de suture.
  7. Après une amputation, il faut toujours laisser béant l'angle inférieur de la plaie pour l'écoulement des liquides.
  8. Après une désarticulation, on doit enlever le plus possible les cartilages d'incrustation.
  9. La plaie sera soumise à l'action de l'eau froide pendant les cinq ou six premiers jours qui suivent l'opération.
  10. Après les extirpations de tumeur, on doit chercher la réunion immédiate dans toute son étendue, par l'usage des sutures et l'application des réfrigérants.
- Telles sont les règles qui ont invariablement dirigé la pratique de M. Phillips, et dont il propose l'adoption à tous ses confrères, après avoir prouvé, par des exemples nombreux de guérisons obtenues d'après cette méthode, qu'on peut les considérer comme ayant déjà l'expérience pour elles. Aussi M. Phillips espère-t-il qu'elles seront généralement admises, si les chirurgiens veulent abandonner des traditions surannées et s'ils consentent, de bonne foi, à s'entendre sur les moyens d'exécution.

On lit dans l'Écho du Luxembourg :  
Mercredi dernier, il y a eu, à Capellen, une nouvelle réunion entre les commissaires belges et grand-ducaux, pour la remise des territoires. On y est convenu que Martelange, ainsi que tout ce qui se trouve à l'ouest de la route, et que la route elle-même resteraient provisoirement à la Belgique, et que les maisons, qui sont échelonnées à l'est, appartiendraient au grand-duché.

Nous pensons que, si cette convention provisoire devait être convertie en définitive, la Belgique aurait commis une grave imprudence et ne se serait pas montrée conséquente avec elle-même.

En effet, l'importance de la possession de Martelange consiste surtout en ce qu'elle assure la liberté des communications d'Arion avec la Belgique; or, cette liberté comment, au moins, est-elle assurée, lorsque les abords, pour ainsi dire, les fossés de la route sont gardés par une puissance étrangère.

D'un autre côté, la Belgique n'a pas été conséquente avec elle-même; elle prétend, en effet, que Martelange n'a été adjugé au grand-duché que par suite d'une erreur topographique, et que c'est en vertu de cette prétention qu'elle est restée en possession de ce village; si cela est vrai pour une partie, cela doit l'être pour le tout.

Nous ne comprenons donc en aucune façon la distinction qu'on veut faire entre les maisons situées à l'est ou à l'ouest de la route; il est clair que s'il y a erreur, et elle nous paraît évidente, elle doit porter tout aussi bien sur les unes que sur les autres.

La Belgique aurait dû, selon nous, suivre l'exemple que lui avait tracé la Hollande elle-même.

Lors de la remise du territoire, elle prétendait qu'une partie de Steinfort devait lui appartenir, et il lui paraissait que, dans l'intention de la conférence, la rivière qui coupe ce village devait faire limite; les commissaires hollandais répondirent que le traité ne distinguait pas; la Belgique voulut se maintenir, elle fut évincée par la force, elle céda. Il nous semble que les deux cas sont parfaitement identiques.

On écrit d'Anvers, le 24 août :

Parmi les 105 passagers arrivés hier par le bateau à vapeur anglais *Soho*, se trouvaient lord Sussex Lennox, lord Georges Lennox, membre du parlement; Thomas Bidwill, chef de bureau au ministère des affaires étrangères; et lord Frederick French, major-général de l'armée de S. M. britannique et membre du parlement.

Parmi les 65 passagers arrivés par le bateau à vapeur hollandais, se trouvaient le chevalier Dubois de Gresse, grand-marchal de la cour de Bade, et le comte de Broussel, vice-grand-chambellan de la même cour.

L'Avondbode d'hier, annonce l'arrivée à La Haye, de M. le prince de Chimay, chambellan du roi, et père de M. le prince Joseph, désigné par plusieurs journaux comme devant être nommé ambassadeur de Belgique.

On écrit de Breda 25 août : M. Hachmeester Eekhout, inspecteur général des postes, a traversé cette ville, se rendant à Anvers, pour y terminer les négociations relatives à la convention postale entre la Hollande et la Belgique.

Depuis le commencement de la saison, le mouvement des voyageurs sur le Rhin, est si considérable que journellement les bateaux à vapeur en amènent près de 1200 à Mayence, la majeure partie se dirige sur Francfort.

Le Nord de Lille annonce que le conseil général des ponts et chaussées vient d'adopter le projet du chemin de fer de Valenciennes à la frontière belge.

La Gazette de Leipsick annonce que le roi de Hanovre cédant aux instances du gouvernement autrichien est disposé à adopter des mesures conciliatrices. Le prince de Metternich a obtenu à ce qu'il paraît, une concession qui avait été itérativement refusée au roi de Prusse.

On lit dans l'Univers religieux :  
« Nous apprenons que le roi des Belges vient d'envoyer à notre ambassadeur à Vienne, M. le comte de Saint-Aulaire, le grand cordon de l'ordre Léopold. Le roi des Belges a voulu reconnaître les services rendus par M. le comte de Saint-Aulaire qui n'a pas été étranger au retour des ambassadeurs d'Autriche et de Prusse à Bruxelles. On sait qu'ils avaient demandé leurs passeports après l'arrivée du général Skrzinecki; ils ont repris leur poste, sans aucune condition humiliante pour la Belgique. »

On lit dans l'Helvétie, journal suisse :  
« Un crime affreux vient d'être commis à Moutiers. Une petite fille de neuf ans se rendait au Petit-Champoz, pour chercher un remède destiné à sa mère. Dans la forêt, elle fit la rencontre d'un garçon de vingt-deux ans qui voulut attenter à sa pudeur; sa résistance l'empêcha de commettre le crime, mais, sur la menace qu'elle fit d'en rendre compte à ses parents, il conçut aussitôt le projet de lui ôter la vie. Il lui fit de larges blessures à la tête, en la frappant avec une pierre; quoique sans connaissance, elle vivait encore; alors il chercha à l'étrangler, et les traces de ses mains cruelles sont encore marquées dans les cheveux; mais la pauvre enfant respirait toujours. Le monstre prit ensuite son mouchoir, la lia fortement à la gorge, et la croyant morte la traîna au bord d'un rocher de 70 pieds de hauteur, et la jeta dans ce précipice. »

C'était le matin. Sur le soir, on le vit sortir du village avec une pioche, sans doute dans l'intention de la couvrir de terre.

Mais dans le moment même, deux dames qui se promenaient, et qui, par curiosité, visitèrent le précipice, dont on n'approche peut-être pas deux fois par an, aperçurent le cadavre de cette jeune fille. Aidées d'un homme qui travaillait non loin de là, elles l'en retirèrent, et quoique sa bouche fut remplie d'insectes et que déjà les mouches eussent déposé leurs larves dans les plaies, croyant remarquer un reste d'existence, elles la firent porter au bord de la rivière, où bientôt les secours qui lui furent prodigués, la rappellèrent à la vie.

Aujourd'hui, grâce aux soins assidus du médecin, elle est hors de danger et en pleine convalescence.

Dès qu'elle put parler, elle raconta les circonstances de l'attentat commis sur sa personne, et dénonça le coupable. Celui-ci nia d'abord, mais confronté avec elle et accablé des révélations de l'innocence, dont la voix ne pouvait être méconnue, il finit par tout avouer. Il est entre les mains de la justice. »

GAZ-USINE.

Par arrêté du 20 août, la Compagnie Liégeoise, pour l'éclairage par le gaz, à Liège, est autorisée à donner à l'usine à gaz light, établie en cette ville, dans le pré de la Vigne, rue Jonfosse, une plus grande extension, consistant, d'après le plan figuratif des lieux annexé à l'arrêté, à construire quatre fourneaux à distiller et deux cloches gazomètres avec hangars, sur le terrain dit Tirebourse, dans ladite rue Jonfosse.

La présente autorisation est accordée aux mêmes conditions que celles qu'établit l'arrêté royal du 16 juin 1855, qui a autorisé l'érection de l'usine.

Un arrêté royal du 15 août 1859 approuve l'arrêté du conseil provincial de Liège, en date du 15 juillet 1859, portant création d'un concours annuel et public, aux frais de la province : 1° entre les instituteurs et sous-maîtres des écoles primaires rurales, tant publiques que privées; 2° entre les élèves les plus distingués des mêmes écoles, dans la province de Liège.

M. Breton, pharmacien à Paris, si connu par son *Essence concentrée de Salsepareille*, remercie le public de la confiance qu'il veut bien lui accorder pour ce dépuratif. (Voir nos nos des 10, 14 et 18 août.)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE VOITURES.

Le collège des bourgmestre et échevins rappelle aux personnes que la chose concerne que toute voiture suspendue qui circule le soir dans la commune doit être pourvue de lanternes allumées et il les prévient que des ordres sont donnés à la police pour la constatation des contraventions qui auraient lieu sous ce rapport.

Les propriétaires d'omnibus et voitures de place sont spécialement invités à satisfaire à l'obligation ci-dessus rappelée. A Liège, le 25 août 1859.

Le bourgmestre, J.-J. TILMAN.

CIRCULATION DES VOITURES.

Le collège des bourgmestre et échevins, voulant prévenir les accidents auxquels peut donner lieu la circulation trop rapide des voitures suspendues, surtout dans les rues d'une moindre largeur, telles que celles de la Tour, de la Petite-Tour, de Sur Meuse, etc., etc.

Rappelle à tous ceux que la chose concerne et plus particulièrement aux loueurs de voitures et concessionnaires de services de voitures de place, qu'il est interdit de conduire aucun attelage quelconque autrement qu'au pas ou au petit trot dans l'intérieur de la ville, et qu'ils seront responsables des contraventions constatées à la charge de leurs conducteurs et domestiques.

Rappelle en même temps que toute voiture suspendue ou non suspendue ne doit pénétrer dans la rue Sous la Tour que par l'entrée de la Place St-Lambert, dans la rue Sous la Petite Tour que par l'entrée du Marché; dans la rue Neuve, que par l'entrée du côté du Pont des Arches; dans la rue du Pont d'Ile, que par l'entrée vers la rue du Pot d'Or, dans la rue Grande-Bèche, que par l'entrée vers la rue Pont St-Nicolas; dans la rue des Tourneurs que par l'entrée vers la rue derrière la Madeleine, dans la rue sur Meuse, que par l'entrée vers Cheraoive, dans la rue des Clarisses ou Sœurs Grises que par l'entrée vers la rue devant les Carmes, enfin dans la rue Pierreuse que par l'entrée vers la rue derrière le Palais.

A Liège, le 21 août 1859.  
Le bourgmestre, J.-J. Tilman.  
Par le collège, le secrétaire, Demany.

Le collège des bourgmestre et échevins prévient le sieur Turquin et la D<sup>lle</sup> Eisenloffel, qui ont réclamé dans le temps le paiement de créances à charge du gouvernement hollandais,

qu'ils doivent faire à cet effet une nouvelle réclamation et l'adresser directement à M. le ministre des finances, dans le plus bref délai possible, conformément à la circulaire du département de l'intérieur en date du 22 juin dernier.

A l'hôtel-de-ville, le 25 août 1859.  
Le président, J.-J. TILMAN.

TOITURES COUVERTES EN CHAUME.

Le collège des bourgmestre et échevins, rappelle aux personnes que la chose concerne, qu'aux termes de la solution du conseil communal du 30 octobre 1854, « toute espèce de toit en paille existant dans l'étendue de la commune, doit être remplacé par un toit en ardoises, tuiles, zinc, plomb ou fer, à la date du 30 octobre prochain. »

A Liège, le 25 août 1859.  
Le président, J.-J. TILMAN.

Le collège des bourgmestre et échevins vient de prendre l'arrêté suivant :  
Par modification à l'article premier de l'arrêté réglementaire du 19 avril 1837, la durée du Marché aux Peaux sera prolongée le samedi jusqu'à quatre heures de relevée.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 24 AOÛT 1859.

Naisances : 1 fille.  
Décès : 3 garçons, 1 fille.

ARRIVÉE DE M. MALLAN.

PLOMBAGE

DES

DENTSCARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCÉDANUM.

PERTE DES DENTS,

REPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE MÉTAL.

Monsieur JOHN HALLAN, chirurgien dentiste, sous la raison sociale : *Mallan et fils*, n° 9, *Halfmoon, Street Piccadilly*, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importans dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCONCROÛBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCÉDANUM, qui dans quelques secondes se rendent en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvenient. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvénient les LIGATURES et fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solidement les dents voisines, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les attraits du jeune âge, et revivifier les facultés de la mastication et celles de l'articulation dans leur pureté primitive.

Dans les cas les plus désespérés M. J. MALLAN raffermi les dents ébranlées d'une manière tout-à-fait efficace, soit que les défectuosités aient été causées par l'âge, concrétions de tartres, scorbut ou affections mercurielles des gencives.

Consulte, chez lui tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 de relevée, ou lorsqu'il se procure son *Traité sur les Dents*, qu'il va faire imprimer en français.

Mr. MALLAN viendra à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de chaque semaine; il descendra à l'hôtel de l'AIGLE NOIRE, où il pourra être consulté de 10 à 4 heures de relevée.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pont.

HUITRES ANGLAISES, chez HARDY, rue du Stockis

A LOUER dès maintenant, une MAISON, place devant St-Paul, n° 56 (ancien), pouvant très-bien se diviser en deux habitations nouvellement restaurées, ayant caves très-vastes, beaux greniers, une 20° de chambres dont cinq fort grandes, pompes et deux cours.  
S'adresser à la maison joignante n° 55, de 9 à 11 heures du matin.

A LOUER maintenant une belle et grande MAISON n° 3-65, située au tournant de Hocheporte, à Liège.  
S'adresser place St-Séverin, N° 532.

A LOUER, pour en jouir dès suite, une fort belle et spacieuse MAISON, fraîchement décorée, avec grands salons et salles de bains. Cette maison est chauffée par un calorifère et peut être louée avec ou sans remises et écuries.  
On pourrait, si on le désire, y joindre un autre vaste bâtiment séparé du premier par une cour. L'ensemble est très convenable pour un hôtel ou tout autre établissement industriel. — S'y adresser rue Hors-Château, n° 1.  
740

On DEMANDE une DEMOISELLE de BOUTIQUE pour un commerce d'annage et de nouveautés; elle paierait sa table, si elle n'était pas au fait du commerce; dans le cas contraire, on la lui accorderait. S'adresser au bureau de cette feuille.

Belles et bonnes BRIQUES à VENDRE à 10 fr. le 1,000, S'adresser chez CRESPIN, maître maçon, à Ramet.

LE JEUDI 5 SEPTEMBRE PROCHAIN, à 2 heures de relevée, IL SERA VENDU DEFINITIVEMENT AUX ENCHERES PUBLIQUES, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège,

UNE MAISON,

Située à Liège, rue Hors-Château, n<sup>o</sup> 460, faisant le coin de la rue de la Rose. S'adresser audit notaire.

AVIS.

CANAL DE MAESTRICHT A BOIS-LE-DUC.

Le public est informé que, pour faciliter l'exécution des travaux nécessaires au rétablissement de la navigation jusques dans l'intérieur de la ville de Maestricht, les eaux du canal seront baissées depuis le 25 aoutcourant jusqu'au 1er octobre prochain. Le gouverneur de la province de Limbourg, Baron DE LAMBERTS.

LIBRAIRIE DE J. J. LARDINOIS, RUE DEVANT-LES-CARMES, N. 584-44, A LIEGE.

Journées Mémorables de la Révolution française, racontées par un père à ses fils, ou récit complet des événements qui se sont passés en France, depuis 1787 jusqu'en 1804: par le vicomte WALSH, auteur des Lettres Vendéennes, et du Tableau des Fêtes Chrétiennes. 2 beaux vol. in-8<sup>o</sup>, ornés de portraits. Prix 4 frs. (L'édition française coûte 28 francs.)

Voyage ou mes Vacances en Italie. Beau vol. in-8<sup>o</sup>, avec estampe, 2 fr. — Le même in-12, 1 fr. 50 c.

Louis-le-Pieux et son siècle; par Frantin, auteur des Annales du Moyen-âge. 2 beaux vol. in-8<sup>o</sup>, avec cartes, etc., 15 francs.

Promenades historiques dans le pays de Liège, par le docteur B. Y. 2 volumes in-8<sup>o</sup>, ornés de cartes, planches, etc., 9 frs.

PROVINCE DE LIEGE.

PLANTATIONS.

AVIS. — Mardi 10 septembre 1859, il sera procédé, à onze heures du matin, à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation de M. le ministre des travaux publics, à l'adjudication de la fourniture et mise en place, et de l'entretien pendant cinq années, d'un nombre d'arbres déterminé à planter sur les routes de première classe, n<sup>o</sup> 4, de Bruxelles vers Malmédy, section de Bruxelles à Liège, et sur celle de 2<sup>e</sup> classe, n<sup>o</sup> 16, de Liège vers Tongres, dans la province de Liège.

Cette adjudication aura lieu par voie de simple soumission de la manière indiquée à l'article 41 du devis et cahier des charges dont on peut prendre connaissance à l'hôtel du gouvernement à Liège, dans les bureaux de M. l'ingénieur-en-chef des ponts et chaussées et dans ceux de MM. les commissaires d'arrondissement. Liège, le 21 août 1859.

Pour le gouverneur de la province de Liège: Le membre de la députation délégué, SCRONX.

VILLE DE LIEGE.

TRAVAUX PUBLICS.

Le collège des bourgmestre et échevins informe QUE L'ADJUDICATION POUR LES

REPARATIONS A L'HOTEL DE VILLE

au mur de soutènement à la Tour-en-Bèche et pour la construction d'un hangar à l'entrepôt, aura lieu le 29 du courant à midi, à l'hôtel-de-ville.

On peut voir le cahier des charges au bureau des travaux publics chaque jour de 9 heures à une heure de relevée. Liège, le 23 août 1859.

Le président, J.-J. Tilman. Par le collège, le secrétaire, Demany.

VILLE DE LIEGE.

TRAVAUX PUBLICS.

Le collège des bourgmestre et échevins informe, QUE L'ADJUDICATION DES

CONSTRUCTIONS A EXECUTER POUR L'AGRANDISSEMENT

GIMETIERE DE ROBERMONT,

Aura lieu le 2 SEPTEMBRE prochain, à midi, à l'hôtel-de-Ville.

On peut prendre connaissance du cahier des charges, au bureau des Travaux Publics, tous les jours de 9 heures à une heure de relevée.

Liège, le 25 août 1859. Le Bourgmestre, J. J. Tilman. Par le collège: Le secrétaire Demany.

Jolie petite Maison DE CAMPAGNE DITE: PRÉ GUERIN A VENDRE A XHORIS.

Le Mardi 27 Aout 1859, à midi précis,

M. le baron Michel DE SELYS de Fanson, propriétaire, rentier à Beaufays, fera procéder, au domicile du sieur G. ROY-DEAUX, cabaretier à Xhoris, par le ministère de M<sup>e</sup> LAUREND, notaire à Ferrières,

A LA VENTE

D'UNE JOLIE PETITE

Maison de Campagne,

SISE AUDIT XHORIS,

Avec cour et fournil par devant, bâtiments d'habitation et d'exploitation; jardin; verger; pelouse; le tout contigu auxdits bâtiments, garni des meilleurs et plus beaux arbres fruitiers et d'agrément, contenant environ un hectare.

Treize Parcelles de Terre et Pré, première qualité, contenant environ trois hectares.

Cette bonne et solide propriété est située au centre de la commune, dans le site le plus agréable et le plus commode; des routes construites et en construction, vont la mettre en rapport direct avec les villes de Liège, Huy, Verviers, Stavelot et Marche.

Une Chasse étendue et abondante; une Pêche très-rapprochée, sont des agréments que l'acquéreur pourra ajouter à la valeur de cette propriété, distante d'une demi-lieue de l'Ourte et de l'Emblève.

S'adresser audit M<sup>e</sup> LAUREND, notaire, ou à M. DE BLIR, audit Xhoris, dépositaire des plan et titres de propriété.

Lesdits biens seront vendus francs et libres de charges.

A LONG CREDIT.

COMPAGNIES

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONTRE LES

RISQUES D'INCENDIE, SUR LA VIE,

LES FONDS DOTAUX ET LES SURVIVANCES.

APPROUVÉS

par arrêté royal des 12 juin 1824 et 2 juin 1850.

Sous la direction de M. le comte A.-J. COGHEN, ex-ministre des finances, et membre de la chambre des représentants.

On peut se procurer tous les renseignements au bureau de M. PRIOT, à la conservation des hypothèques à Liège, ou en son domicile, n<sup>o</sup> 201, faubourg d'Amereœur, agent particulier desdites compagnies.

REVUE NATIONALE DE BELGIQUE.

La première livraison de ce Recueil nouveau, consacré à la politique, à l'industrie, au commerce, aux lettres et aux sciences vient d'être publiée.

La REVUE NATIONALE paraît dix à douze fois par an, par livraisons de cinq à sept feuilles d'impression (80 à 112 pages in-8<sup>o</sup>).

On s'abonne pour une série. Le prix de la première série finissant avec l'année 1859 et composée de cinq livraisons, est de 10 francs pour la Belgique, payable au moment de la souscription, et de 15 francs pour l'étranger.

On s'abonne à Bruxelles à la librairie Polytechnique, rue de la Madelaine, n<sup>o</sup> 9, à Liège chez A. Leroux et Cie., libraires, et chez les principaux libraires de la Belgique et à tous les bureaux de postes du royaume et de l'étranger.

Librairie de Riga.

NOUVELLES PUBLICATIONS.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Thiers, belle édition en quatre gros volumes in-8<sup>o</sup>, papier vélin, ornée de 56 portraits et de fac-simile. 1859. Prix: 20 francs.

TENUE DE LIVRES, ENSEIGNÉE SANS MAÎTRE, par Jacotot, nouvelle édition considérablement augmentée, 1 vol., planches. 1859. 3 fr.

ÉLÉMENTS DE DESSIN INDUSTRIEL, par Tudot, 1 vol. avec 5 belles planches. 1 fr. 25 c.

ÉLÉMENTS D'ARITHMÉTIQUE, par M. Noël, professeur à l'université de Liège, 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c.

MANUEL DU BIBLIOPHILE, par Constantin, édition augmentée, 1 vol. in-12, papier de Hollande, orné de planches. 4 fr. 50 c.

LES ENFANS CÉLÈBRES, par Masson, 2 vol. in-18, 1 fr. 80 c.

En vente à la même librairie: les OEUVRES COMPLÈTES d'Augustin Thierry, de Hallam, de Mignet, Villemain et Sismondi. 12 vol. in-8<sup>o</sup>, à 5 fr. le volume.

ASSORTIMENT DE LIVRES

POUR LES

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

MEDICAMENS ANGLAIS

Dalby's Carminative, remède infailible contre la Diarrhée et les coliques des enfants surtout.

Le célèbre remède contre le rhumatisme d'Asley Cowper. Seidlitz-Powder's de Butler.

Chez E. ALBERT, pharmacien à Liège, rue Souverain-Pont, n<sup>o</sup> 4.

CHEMIN DE FER. — TARIF DES VOYAGEURS.

Table with columns for STATIONS DE DÉPART, STATIONS DE DESTINATIONS, and various fare categories (Dilig., C.-à-B., Wag., etc.) for routes to Malines, Anvers, Louvain, Tirmont, and others.

BOURSES.

PARIS, LE 24 AOUT.

Table of market prices for various securities in Paris, including 5 p. c., 4 p. c., and other bonds.

LONDRES, LE 22 AOUT.

Table of market prices for various securities in London, including 3 p. c. consolidated, Belg. 1852, etc.

AMSTERDAM, LE 23 AOUT.

Table of market prices for various securities in Amsterdam, including Dette active, 5 p. c., and others.

ANVERS, LE 24 AOUT.

Table of market prices for various securities in Antwerp, including Anvers. Dette act., Prusse. Em. à Berl., etc.

BULLETIN DE BOURSE.

La rente espagnole, qui fixe presque elle seule l'attention de nos spéculateurs depuis quelques jours, a été négociée à notre bourse de ce jour de 112 9/16 p. au comptant. Les primes à un mois ont été faites de 18 9/16 p. dont 1/2 p. 0. Les actions négligées.

BRUXELLES, LE 24 AOUT.

Table of market prices for various securities in Brussels, including Dette active, Emp. Rothschild, and others.

VIRNNE LE 16 AOUT.

Métalliques 5 p. c., 107 15/16. — Actions de la Banque 155.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 24 AOUT.

Le bateau à vapeur belges Bruges, v. de Hambourg, avec 11 passagers et diverses marchandises. Le koff hanovrien Johan Herman, v. de Bergen, ch. de stockvisch.

Imprimerie de J.-B. Nosseur, rue du Pot-d'Or, à Liège, N<sup>o</sup> 62.